



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **66** - Février 2010



À LIRE

Le Mot du Maire	2
Infos pratiques	2
Nouveaux horaires Mairie	2
Permanences des élus	2
Elections du 14 & 21 mars	3
A propos du Parc	3
Le carnet	3
Compte rendu des Conseils municipaux	4
Déclarations préalables	4
Permis de construire	4
Les Médaillés du travail 2009	5
RCSC & équipe PCS	5
Les nouveaux arrivants	6
Les nouveaux commerçants	6
A découvrir	7
Téléthon 2009	8
Neauphle à l'heure du tourisme départemental	10
Les amis de RITMY	10
Salon des photographes	11
Une première généalogique à Neauphle	11
Brèves : Votre sécurité, celle des biens et des personnes	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Permettez-moi de souhaiter -du fond du cœur- que l'an nouveau nous redonne à tous un dynamisme confiant.

Je vous présente tous mes vœux, en mon nom, au nom du Conseil municipal et au nom du personnel communal

- vœux de prospérité pour les commerces et entreprises,
- vœux de vitalité pour toutes les associations culturelles, sportives ou caritatives,
- vœux pour une communauté de communes solidaire et dynamique,
- vœux de santé et de bonheur pour chacun de vous, vos familles et vos proches.

En ce début de troisième année de mandat, il me paraît souhaitable de vous préciser notre programme de travail pour 2010 :

- Proposer un Contrat Régional et Départemental, orienté sur les équipements publics et quelques aspects environnementaux.
- En urbanisme, l'achèvement du PLU et le passage en phase exécutive pour le projet du centre-ville.
- Le départ de Grand Marnier est maintenant public. Il est bien évident que nous restons très attentifs aux conséquences de ce départ. Notons toutefois que les incidences sur les ressources communales seront insignifiantes (un des bienfaits de la communauté de communes).
- Continuer de faire vivre le village par le Syndicat d'Initiative, le Comité des Fêtes et les Associations.
- Accompagner les besoins de nos écoles.
- Rester prudents dans la gestion des budgets communaux.
- Maintenir des relations étroites avec nos voisins.

D'autre part, le Président de la Communauté des Communes de « Cœur d'Yvelines » souhaite vous faire partager les effets visibles du travail accompli :

- Un RIAM (Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles) est maintenant en place et opérationnel.
- Les principes de l'implantation et le financement d'une déchetterie ont été adoptés et nous espérons aboutir rapidement.
- Le très bon état d'esprit des équipes de la CCCY.
- Je veux remercier publiquement toutes les équipes de la commune et de la CCCY, les élus comme les différents services, pour leur soutien, la qualité et la continuité du travail fourni. C'est pour moi un juste retour de leur disponibilité et de leur dévouement que de souligner publiquement toute l'estime que j'ai pour eux.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2010 pour vous et vos familles.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

Établissement de la procuration

Lieux d'établissement : le mandant doit se présenter en personne :

- au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.
- au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail,
- à l'ambassade ou au consulat de France s'il réside à l'étranger.

**RAPPEL : ÉLECTIONS LES 14 ET 21 MARS 2010.
NOS 2 BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 8H00 À 20H00.**

Les conseillers régionaux seront élus pour 4 ans les 14 et 21 mars, mais à partir de 2014, les conseillers régionaux sont appelés à être remplacés par les conseillers territoriaux qui siégeront également au département, d'après le projet de réforme territoriale du gouvernement.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15,
 - Mardi de 9h à 12h,
 - Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Jeudi de 9h à 17h sans interruption,
 - Dernier samedi du mois de 9h à 12 h.

Le service de l'Urbanisme est ouvert les mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :** mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :** www.neauphle-le-château.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES /ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous



A PROPOS DU PARC ...

Alain Jund

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, est un espace ouvert à tous, composé – à l'origine - de 21 communes qui regroupent un ensemble de sites naturels, culturels ou historiques remarquables. Ce n'est pas une base de loisirs ou un musée, mais bien un pays habité qui évolue au rythme de son temps.

Proche de Paris, limitrophe de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Haute Vallée de Chevreuse reste une région à dominante rurale parmi les plus belles mais aussi les plus convoitées d'Ile-de-France. C'est pourquoi, les communes, le département des Yvelines et la Région Ile-de-France, ont fait le pari en 1985 de préserver ces lieux façonnés par le temps, tout en développant des activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement : le Parc naturel régional est l'émanation de cette volonté.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a voté le 27 novembre 2009 la délibération ajustant le périmètre agrandi et définitif pour l'extension du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. 62 communes ont été retenues. C'est donc sur cette base que seront fondés le rapport et le plan du Parc pour la charte qui sera approuvée en 2010.

<http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Accéder à tous les détails : http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/fileadmin/media/revision-charte/documents/INTRO_rubrique_revision.pdf.fr/

La commune de Neauphle-le-Château, au travers de sa représentation dans la Communauté des Communes « Cœur d'Yvelines », participe aux réunions du Parc. A partir du mois d'avril, cette charte sera soumise à enquête publique, puis à l'automne, soumise à consultation des départements et des communes, pour être publiée en janvier 2011.

A partir de cette échéance, quelques communes auront la possibilité de devenir « communes associées ». Pour cela, un processus d'intégration sera étudié entre le Parc et notre commune, pour établir les conditions de notre intégration progressive.

Notre volonté est de rejoindre une structure nous permettant de nous insérer dans un territoire protégé, conservant notre caractère rural et l'aménagement de notre territoire. Ce faisant, les communes concernées protègent et valorisent le patrimoine commun, mais aussi travaillent au développement de la culture et de l'économie locale. La structure commune facilite la conservation et la protection de la nature, de l'environnement, et contribue à assurer le maintien d'un urbanisme maîtrisé et d'une architecture adaptée.

La carte des 62 communes en place montre que notre commune sera un village de départ du Parc.

LE CARNET

NAISSANCES

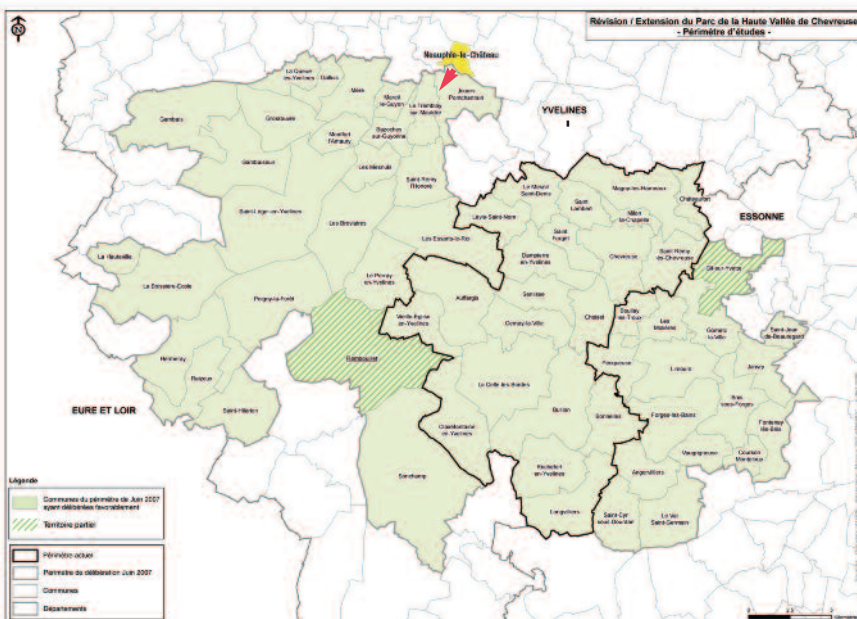
- Pauline Louane PÉTIGNY
le 30/11/2009 LE CHESNAY (78)
- Daphnée Jade MIENN –AUDIGIER
le 15/12/2009 LE CHESNAY (78)
- Jeanne Cúc Yvonne BOUCHET
le 20/12/2009 VERSAILLES (78)
- Luca David Jean-Claude CIBIN
le 05/01/2010 POISSY (78)
- Abderahmane BENAHMED
le 05/01/2010 RAMBOUILLET (78)
- Sara BONAQUE
le 01/01/2010 POISSY (78)
- Luciana Sophia DA SILVA-RIBEIRO
le 10/01/2010 RAMBOUILLET (78)
- Clément Jean-Claude Gérard Dario CRÉMONÉSE
le 13/01/2010 POISSY (78)
- Romane Marie ARPINO
le 26/01/2010 POISSY (78)

MARIAGE

- Véronique TARDIVEL et
Jean Roland Charles HARDILLIER
le 09 janvier 2010

DÉCÈS & TRANSCRIPTION

- René Jules LUXEMBOURG (93 ans) le
30/08/2009 à JOUARS-
PONTCHARTRAIN (78)
- Madeleine Marguerite TORCHET Veuve
HARDILLIER (88 ans) le 13/09/2009 à
SAINT-LUBIN-DES JONCHERETS (28)
- Germain Charles TORCHY (94 ans) le
14/12/2009 à JOUARS-PONTCHARTRAIN
(78)
- Pierre Paul André DAPILLY (63 ans) le
04/01/2010 à LA VERRIERE (78)





COMPTE RENDU SUCCINCT DES CONSEILS MUNICIPAUX

DU 24 NOVEMBRE 2009

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 28 septembre 2009,
- Approuve, à l'unanimité, la réalisation par l'OPIEVOY de huit logements sociaux au 21/23 rue Saint-Nicolas à Neauphle-le-Château,
- Donne son accord à l'unanimité, pour la garantie d'emprunt à l'OPIEVOY auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la construction de cinq logements locatifs sociaux (financement ANRU) au 21/23 rue Saint-Nicolas à Neauphle-le-Château,
- Donne son accord à l'unanimité, pour la garantie d'emprunt à l'OPIEVOY auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la construction de trois logements locatifs sociaux (financement PCS) au 21/23 rue Saint-Nicolas à Neauphle-le-Château,
- Approuve, à l'unanimité, le périmètre de Déclaration d'Utilité Publique conformément au plan annexé de restructuration du Centre Bourg, pour lequel une procédure d'expropriation est engagée par l'EPFY pour la commune de Neauphle-le-Château et approuve, à l'unanimité, le programme d'aménagement du centre-bourg envisagé tel qu'il est décrit.
- Autorise, à l'unanimité, les engagements de crédits sur la section d'investissement – Budget 2010,
- Approuve à l'unanimité, la révision des tarifs de cantine – Accueil de Loisirs et périscolaires à compter du 1^{er} janvier 2010,
- Approuve, à l'unanimité, l'actualisation de la participation des communes aux frais de scolarité de leurs élèves autorisés à fréquenter les établissements scolaires de la commune de Neauphle-le-Château,
- Prend acte, à l'unanimité, de la communication du rapport d'activité 2008 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Mauldre Supérieure (SIAMS),
- Prend acte, à l'unanimité, de la communication du rapport d'activité 2008 du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet (SITERR).

DU 15 FÉVRIER 2010

- Approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 24 novembre 2009,
- Décide, à l'unanimité, de solliciter du Conseil Général une subvention au titre du programme départemental 2009-2010-2011 d'aide aux communes en matière de voirie pour les opérations d'aménagement Rue du Stade et Rue Saint Nicolas, la réalisation d'un rond-point Route de Saint Germain et Rue des Deux Neauphle et pour la mise à plat des pavés Route de Saint Germain,
- Adopte, à l'unanimité, la demande de subvention - Dotation Globale d'Équipement - pour l'aménagement du Carrefour de la Rue du Stade et de la Rue Saint Nicolas,
- Adopte, à l'unanimité, la demande de subvention - Dotation Globale d'Équipement - pour la mise à plat des pavés de la Route de Saint Germain,
- Décide, à l'unanimité, de demander au S.I.E.M.M. (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Mauldre Moyenne) d'effectuer une étude de remodelisation des réseaux de distribution d'eau de Neauphle-le-Château et Villiers-Saint-Frédéric,
- Autorise, à l'unanimité, Monsieur Le Maire à signer divers documents concernant la cession d'un terrain sis 40, rue Saint Nicolas,
- Autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale de participation financière concernant la ligne de bus 027-007,
- Décide, à l'unanimité, de la suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2010,
- Donne, à l'unanimité, un avis favorable pour autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de déclaration préalable de travaux en vue de la mise en place d'une fenêtre de toit dans un logement communal,
- Approuve, à l'unanimité, l'extension de délégation de signature, pour la durée de son mandat, à Monsieur Le Maire, pour procéder aux dépôts de déclarations de travaux pour les biens communaux.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 19, rue Marius Minnard : Pose portail et portillon (N.O) 15/11/2009
- 2, rue Traversière : Remplacement porte entrée et fenêtre (N.O) 20/11/2009
- 27 bis, rue de la Gouttière : Pose châssis de toit (avis ABF)(N.O) 02/12/2009
- 23, grande Rue : Ravalement – Remplacement menuiseries (avis ABF)(N.O) 09/12/2009
- 35, grande Rue : Ravalement sur rue et création de 3 logements (avis ABF) (N.O) 09/12/2009
Modification façade et ouvertures côté jardin (avis ABF) (N.O) 30/12/2009
- 9, rue de Villancy : Création d'une véranda (N.O) 10/12/2009
- 4, rue Saint-Nicolas : Réhabilitation œil de bœuf (avis ABF)(N.O) 30/12/2009
- 11, allée de la Pierre Sauteuse : Pose châssis de toit (avis ABF)(N.O) 06/01/2010
(N.O) : Non-opposition -
(O) : Opposition -
(R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 7, rue de la Gouttière : Construction d'une maison individuelle sur un terrain issu d'une division préalable (avis ABF) - Accordé - 10/12/2009

LE CENTRE DE LOISIRS FONCTIONNERA

du 5 au 30 juillet

les 30 et 31 août et le 1 sept.

Programme à la disposition des familles le 6 avril,

Clôture des inscriptions le 17 mai



LA VIE DE LA COMMUNE

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL, 2009



La médaille d'honneur comporte quatre échelons en fonction des années de service :

- l'argent, après 20 ans,
- le vermeil, après 30 ans,
- l'or, après 35 ans,
- le grand or, après 40 ans.

SAUDEMONT Alain	Grand Or
CHIMOT Daniel	Grand Or
CHARRIER Liliane	Grand Or
LE BRAS Nicole	Or
DOMINIGUEZ GOMEZ Jésus	Or
MICHEL Arlette.....	Or
AUDIGIER Serge.....	Or
TASSON Marie-Noëlle	Or
PLEYNET Jean-Paul.....	Or
MESTRE Jean-Michel.....	Vermeil
JULLIEN Jean-Pierre.....	Vermeil
Isabelle ZEPHIR	Vermeil
DUFOUR Daniel.....	Vermeil
BOUDET Bertrand	Vermeil
MANSON Alain.....	Vermeil
CROISIER Patrick	Vermeil
ZBIESKI Corine	Argent
DROUSSENT Hélène	Argent
PEGUY Claudine	Argent
MASSE François	Argent
PINGLO Claude.....	Argent
Jeunesse et des Sports	Argent

RCSC (RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE) ET ÉQUIPE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Daniel SCHAEFER

Le dernier Regards de 2009 détaillait la création de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) à Neauphle-le-Château.

Lors des réunions du 13/1 et du 8/2, l'équipe de travail a défini les processus d'intervention et les définitions de poste de la réserve communale de sécurité civile. Puis lors du conseil municipal du 15 février, les membres du groupe ont été présentés et investis.



L'ensemble de l'organisation se finalise donc et fera l'objet d'une communication ultérieure.

Lors de cette sympathique cérémonie de remise des médailles, les élus et les présidents des associations ont pu faire connaissance et accueillir les nouveaux Neauphléens. A cette occasion a eu lieu la remise des prix aux enfants pour le lâcher de ballons du Téléthon.



de gauche à droite : DROUSSENT Hélène, ZBIESKI Corine, ZEPHIR Isabelle, PINGLO Claude, JULLIEN Jean-Pierre, MESTRE Jean-Michel, (Mr le Maire), CHARRIER Liliane et SAUDEMONT Alain



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

J.C Kuentz



Nathalie et Benoit P. ont cédé au « coup de cœur en cherchant un petit village sympa ». Elle est professeur des écoles, lui ingénieur informatique (chez un grand éditeur de logiciels de conception 3D). Ils s'occupent en souriant de Noémie, Maéva et Gauthier qui jouent avec leurs nouveaux copains.



Catherine et Michel T. ont souvent déménagé, ils travaillent tous les deux. Ils ont enfin trouvé ce dont ils rêvaient : « Un endroit, agréable et proche de la nature à deux pas de Paris (Catherine fait du VTC dans la forêt de Sainte Apolline) ». Et ils ajoutent : « Nous n'avons jamais été si bien accueillis ».

Des recrues sympathiques pour nos associations, pour la sécurité civile, pour la vie du village.

Marie C. et Jérôme D. rêvaient de tranquillité, de trouver un chez soi à la campagne. Très pratiquement, ils cherchaient le calme après leurs fonctions de militaires à Satory. Ils l'ont trouvé à Neauphle, avec l'impression d'un « air de famille » dans leur intégration chez nous.



LES NOUVEAUX COMMERCANTS

Alain Jund

LE SALON DONT ON PARLE...

Depuis quelques semaines, à la tombée du soir, les passants de la rue Saint Nicolas peuvent voir palpiter une grosse tâche lumineuse sur le trottoir côté impair. Et de fait, cette lumière vive correspond à la réouverture d'une vitrine. Comme le fait, dans cette rue essentiellement résidentielle, est encore rare (nul doute que la « proximité » regagne du terrain !) notre curiosité a été piquée et nous avons poussé la porte de ce nouveau FASHION COIFFURE : un salon très accueillant, d'une modernité toute de blancheur et de rationalité cosy...

Jacques nous accueille et nous présente MÉLANIE LEGARREC, la gérante de ce nouvel

établissement. Comme elle était aux ciseaux ou aux pinceaux, c'est lui qui nous a expliqué cette ouverture. On aurait envie de dire réouverture mais ce ne serait pas du tout juste. Car si Jacques a été l'animateur de « Scarlett Coiffure » qui était déjà à cet endroit, c'est un autre salon, avec un autre esprit qui s'installe aujourd'hui et dont l'âme, vous l'avez compris, est MÉLANIE, technicienne de haut niveau et grande spécialiste de la couleur et des mèches. Elle a déjà une clientèle importante qui l'a suivie dans ce nouvel espace.

Une particularité sur laquelle Jacques insiste beaucoup, c'est de n'être lié à aucun laboratoire ou producteur et de toujours choisir le produit haut de gamme le plus

efficace et totalement dépourvu d'effets allergisants... Donc deux qualités recherchées à juste titre car essentielles : une coupe artistique, de fin visagiste, et des effets colorés, bien « en-visagés » que le cheveu et la peau tolèrent...

FASHION COIFFURE coiffe les femmes, les hommes mais aussi (le mot « Junior étant des deux côtés de la vitrine) les enfants envers qui la patience est de rigueur.

Donc, si vous avez envie d'essayer une autre « tête » ou de trouver à Neauphle même un style différent et un accueil sympathique, voici les coordonnées d'une adresse à tenter :

FASHION COIFFURE,
11 RUE SAINT NICOLAS
Tél. 01 34 89 18 70

Nouvelle boutique « Victoria Luna » à Neauphle

Si vous aimez une ambiance contemporaine, si vous êtes de votre temps, si vous voulez vous faire plaisir, ou offrir un vêtement à un prix raisonnable, ne cherchez plus.

Si vous aimez l'harmonie des couleurs pastel, si vous êtes une femme de goût, et que l'opinion de vos amies et amis compte, ne cherchez plus.

La boutique est sur la place de Neauphle-le-Château.

Karine a créé « une petite boutique à moi » me dit-elle, et ajoute qu'elle souhaite « que ses clientes s'y sentent bien, comme chez elles ». Je rêve un instant « que l'endroit soit tendance et bien en accord avec mes clientes ». Non, je ne rêve pas, elle donne vie à sa boutique. Elle en parle comme d'un lieu de partage, où l'on revient avec plaisir.

Oui, le lieu est harmonieux comme un lien qui se tisse, Karine reçoit ses visiteurs et, passé l'hiver, prévoit déjà les nouvelles collections du printemps 2010.

Victoria Luna

2 Place du Marché

Tél. 01 34 89 17 58



A DÉCOUVRIR....



Michèle Manceaux

« La dernière à gauche en montant », est le titre d'un roman, signé Michèle Manceaux, qui vient de paraître aux éditions NIL. C'est une belle maison neauphléenne, la dernière à gauche en remontant la rue de la Gouttière. Michèle Manceaux, écrivain et grand reporter, n'y habite plus et a fini par la vendre. Son livre tourne la page de 44 ans d'hospitalité dans un lieu qui fut le carrefour de rencontres où célébrités et inconnus, exilés, intellectuels, féministes, artistes, trouvaient refuge pour débattre, festoyer, danser, rire. C'est aussi le lieu qui abrita passions, peines, joies et épreuves. De la maison, de cette maison de femme, de ce grenier enchanteur, de ce refuge, elle a fait une maison de papier. « Bernard Pivot -Le journal du Dimanche »



Nous pouvons désormais compter Joëlle Graux (Phalipon) parmi les écrivains de Neauphle.

Quatorze histoires d'animaux facétieux et tendres sont regroupées dans «Cap aux rêves» paru en septembre dernier. L'heure du baiser d'avant la nuit peut-être l'instant idéal pour inventer une histoire. Choisir un animal, un lieu, une saison... et «Cap aux rêves ! »

« ... Le jour de la fête de la Lune fut bien triste pour les souris du bois de Damartin. Elles avaient suspendu de jolies guirlandes de noisettes et de thym entre les branches des buissons. De nombreux fagots de brindilles, attachés par des liens de lierre, avaient été réunis au centre de la clairière. Les souris attendaient avec impatience l'heure d'allumer le feu de joie autour duquel elles danseraient... Elles avaient dressé de petites tables de rondin et les avaient recouvertes d'une nappe de fougère, décorée d'un bouquet de fleurs sauvages.

La nourriture abondait. La fête s'annonçait superbe !

... Les chats formaient une ligne serrée à la lisière de la clairière. Tapis au sol, ils commençaient à sentir l'impatience leur chatouiller le dessous des pattes. Diablo, sortant ses griffes, les regardait luire sous la lune... »



Téléthon

LA 23^{ÈME} ÉDITION

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'était pas gagné d'avance... La polémique lancée autour des principes, les perspectives météo, tout semblait contrarier une réussite. Eh bien grâce à vous, les Neauphléens et à tous ceux qui s'étaient mobilisés autour du Comité des Fêtes, bénévoles, commerçants et tous les partenaires, pour faire de ces journées, non seulement une bonne œuvre mais une véritable fête au village, tout s'est parfaitement, joyeusement déroulé. Une rapide rétrospective s'impose...

4 DÉCEMBRE 2009 : LE TOP DÉPART

Il revient aux enfants des écoles primaire et maternelle de commencer le TÉLÉTHON. Ils vont en effet goûter et voir le spectacle offert par le Comité des Fêtes. Dans la cour, à l'issue, on entendait « C'était trop bien », « Y revient quand ? ».

Le programme se poursuit à la Maison du Jeu de Paume par un LOTO BINGO effréné, juste avant la Marche aux Flambeaux et aux gouttes de pluie, heureusement pas trop nombreuses et seulement sur la fin. Pendant ce temps-là, au tennis c'est vente de crêpes, gaufres (délicieuses !), sandwiches, vin chaud et surtout tournois « tous terrains -toutes raquettes » : tennis, badminton et ping-pong... La soirée de ce premier jour s'est close à la soupe à l'oignon et en musique avec le DJ Anthony...

5 DÉCEMBRE 2009 : LA GRANDE JOURNÉE

Sur la place du Marché, dès potron-minet se montent stands et tentes tandis qu'au square Saint Martin des méandres de sable se dessinent pour faire rouler les billes et que « chauffent » les mini-cars au parking de l'école primaire. Mais une très froide pluie pénétrante glace l'ambiance partout jusqu'à la fin de la matinée où le vent tournant, du soleil s'accroche à un coin de ciel bleu... La chorale

de l'ASLC et Saint Nicolas précèdent le lâcher de ballons, la course au simulateur de vitesse et toutes les festivités de l'après-midi. C'est encore à la Maison du Jeu de Paume que se dégustera la paëlla de clôture au son de la très hispanisante (pas du tout-voyons !) cornemuse du groupe Highland Breizh (les kilts de la Saint Patrick) et des platines du DJ.

UN TRÈS BEAU RÉSULTAT

La joie, la bonne humeur et le travail efficace des organisateurs n'ont pas été vains puisque ces deux journées de Téléthon ont permis d'atteindre un formidable résultat :

12 151 €

soit 35% de plus que l'an passé.

Par rapport à la performance nationale, c'est tout simplement merveilleux et illustre

parfaitement le « Tous plus forts que tout ». Il faut donc donner un grand merci à vous tous qui avez contribué à cette prouesse financière ainsi qu'à tous nos partenaires. Toute l'équipe « TÉLÉTHON », car maintenant il y en a bien une, vous donne rendez-vous en décembre 2010 pour le prochain « Neauphléthon » !

RESULTATS DU LÂCHER DE BALLONS

Thibault Jacquart, Adèle Zbiesky, Ronan Jacob, Soen Chevalier, Emma Turquet, Elodie Bedoucha, Mathis Brehm, Mathis Brehm, Ryade Scherer, Arthur Rondeau, Nathan Dannepond, Justine Decour, Charlotte Duret, Inès Da Silva, Lison Brouquier.

Le premier a gagné un aquarium offert par le magasin CEDA - Création et Entretien d'Aquarium - Allée Royale, rue Marius Minnard à NEAUPHLE-LE-CHATEAU.

Les autres partenaires pour le lâcher de ballons sont , LE CENTRE EQUESTRE DE LA BASE REGIONALE DE LOISIRS, BASE DE LOISIRS DE SAINT QUENTIN EN YVELINES, UNIVERSAL CIRCUITS, AK-Bowling & Billard, GIBILOB, LEZARD CREATIF, FESTI FOOT, SHOOTING SQUARE.

NOS PARTENAIRES TELETHON 2009

ENCORE UN GRAND MERCI

Tous les commerçants de NEAUPHLE-LE-CHATEAU

- Le Liberty's Club à Thiverval-Grignon
- IDS Informatique à Montigny le Bretonneux
- Circuit Beltoise à Trappes
- Le Groupe Highland Breizh de Mantes la Jolie
- Tir initiation à Paris
- Garage Saint Nicolas à NLC
- Société Colas, INEO GDF SUEZ
- L'Aubergade à Jouars-Pontchartrain
- Restaurant l'Auberge Espagnole à NLC
- Restaurant la Griotte à NLC
- Restaurant Italien à NLC
- Restaurant Marocain La Rose des Sables à NLC
- Agnès HEITZ KRANTZ, Peintre de NLC
- Yvelines Restauration à Rambouillet
- Patricia GIRAUDEAU - Praticienne en Shiatsu à NLC.



NEAUPHLE À L'HEURE DU TOURISME DÉPARTEMENTAL

Marc Leroy

Le samedi 30 janvier, notre commune a eu l'honneur d'accueillir l'Assemblée Générale Annuelle des OTSI (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) des Yvelines, laquelle se tient chaque année dans une ville différente. Depuis que cette institution existe, c'est la première fois que le Syndicat d'Initiative de Neauphle est l'hôte d'une telle réunion, qui requiert, on s'en doute, des semaines d'organisation minutieuse.

Dès 8h30, trente-cinq membres des OTSI, commençaient à arriver, malgré la neige : présidents ou représentants des OT/SI, avec quelques conjoints, maires, adjoints à la culture et conseillers municipaux de plusieurs communes, personnalités de la chambre de commerce de Versailles et du bureau des OTSI-Yvelines sous la direction de son Président Alain Bertet et de Sylvie Lahuna Directrice du Tourisme du département. Etaient présents pour les accueillir : Marc Leroy, Président du SI de Neauphle, sa Vice-Présidente, Françoise Camélio, et Alain Jund, maire-adjoint (remplaçant notre Maire empêché), autour d'un petit déjeuner agrémenté d'une vidéo réalisée par A. Jund sur notre village et ses activités au cours de l'année écoulée. En fin de matinée, après un vin d'honneur clôturant l'Assemblée Générale (pendant



OFFICE DE
TOURISME

laquelle les conjoints se virent proposer un cours d'aquarelle à l'Hôtel du Verbois, sous la houlette experte d'un professeur d'arts plastiques), les convives se rendirent au Verbois pour un repas amical.

L'après-midi fut consacrée à une visite approfondie des Etablissements Marnier, concoctée avec soin par leur Directeur, Jean-Pierre Jullien et son assistante, Madame Tedesco, qui passionnèrent un auditoire fort attentif pendant près de deux heures.

Après cette découverte de notre village et de l'un de ses principaux fleurons, rendez-vous fut pris entre le signataire de ces lignes et ses principaux interlocuteurs pour plusieurs visites-conférences du village aux OT/SI de notre région.

LES AMIS DE « RITMY... »



Après une pause pendant laquelle l'association des Rencontres Intercommunales pour la Musique en Yvelines a revisité ses fondements et son fonctionnement, RITMY est repartie.

La programmation de la 21^{ème} Saison est construite (premier concert le 17 Octobre à NEAUPHLE avec un groupe de voix corses) et les statuts ont été modifiés pour ouvrir RITMY à tous ceux qui veulent participer au développement de la musique vivante dans notre région des Yvelines.

Si c'est votre cas, vous êtes invités à faire partie des AMIS DE RITMY. En échange d'une adhésion de 2 euros, ceux-ci auront une lettre régulière (par courriel), élaborée par leurs représentants au Conseil d'administration (deux, disposant chacun d'une voix), la possibilité de les élire, de faire remonter des avis et des suggestions au Conseil, de participer aux Assemblées Générales et de vivre des événements exceptionnels qui leurs seront réservés.

Vous avez été spectateurs des concerts de RITMY, son action vous intéresse, faites vous connaître en envoyant un mail et en nous confiant vos coordonnées¹ à :

contact.ritmy@gmail.com

¹ Nous vous garantissons une confidentialité absolue et de ne communiquer vos données à aucun autre organisme.



**LA MAIRIE NE DÉLIVRE PLUS DE PASSEPORTS,
LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE
DANS LES YVELINES : MAIRIES
DE BEYNES ET PLAISIR**

SALON DES PHOTOGRAPHES

« Des images à couper le souffle », tel était le titre de l'article des « Nouvelles de Rambouillet » qui couvrait l'une de nos rencontres neauphléennes.

En effet, c'est au mois de novembre dernier que s'est tenu le 4^{ème} Salon des photographes à la Maison du Jeu de Paume, organisé par Pascal Crauet avec tout le Syndicat d'Initiative.

Pour cette édition, 18 artistes étaient réunis. Des photographes neauphléens, bien sûr, mais aussi venus de diverses régions françaises, notamment de Reims et St Etienne.

C'est sur une dizaine de jours, dont deux week-ends, que la grande salle de la M.J.P. a accueilli les 250 photos exposées.

Différents styles et diverses techniques étaient mis en œuvre : couleur, noir et blanc, paysages, jeux de lumière, photos animalières, architecture et portraits...

La plupart de nos photographes étaient présents pour commenter, expliquer et faire partager leur passion.

Bien évidemment, pour 2010, le S.I. de Neauphle-le-Château aura le plaisir d'organiser le 5^{ème} salon des photographes, une nouvelle occasion de faire rayonner notre commune.



UNE PREMIÈRE GÉNÉALOGIQUE À NEAUPHLE...

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !

Les 12 et 13 décembre 2009 ont eu lieu les premières rencontres « Histoire et Généalogie » à la Maison du Jeu de Paume. Les clubs généalogiques des environs (CGVY, Plaisir, Bois d'Arcy, Villepreux, Maurepas ...) ou d'ailleurs (Manche, Calvados, Côtes d'Armor ...) se sont mis au service des visiteurs en quête d'ancêtres.

De nombreux panneaux exposaient des actes anciens, une bibliographie spécialisée, des marques postales (merci à Mr GUERRET) et, bien sûr, des exemples d'arbres généalogiques comme celui des Rois de France ou celui de la famille Marnier-Lapostolle.

Des cartes postales anciennes du village ont

d'autant plus avivé la curiosité qu'elles étaient confrontées à des photos actuelles, prises du même endroit (merci à MM GOLVAN et NOUAÏLE pour le prêt des cartes).

On pouvait également consulter un éditeur de logiciels de généalogie, un spécialiste de l'impression d'arbres généalogiques au mètre, et un paléographe qui n'a pas chômé, sans oublier un biographe.

Tout ceci était entrecoupé de conférences plus passionnantes les unes que les autres : recherches sur les enfants naturels et



abandonnés ; les Archives Départementales ; les actes notariés particuliers aux maisons anciennes. La dernière, « jouée » à guichet fermé, sur les souterrains de Neauphle... concernait, d'une part, la manière de connaître l'histoire des maisons (à Neauphle plusieurs bâtiments datent du 17^{ème} siècle !), accompagné d'un memento permettant de s'y retrouver dans le cadastre et dans les actes notariés et, d'autre part, sur les souterrains existants sous notre cité...car il y en a sur des distances insoupçonnables ! Ces souterrains sont, en général, d'un grand gabarit : 2,50 mètres à la base, voûtés, en meulière, pouvant atteindre plus de 2,80 mètres au sommet de la voûte et débouchant, parfois, sur des salles impressionnantes !

En conclusion, cette première qui intéressera certainement beaucoup d'entre nous au patrimoine de notre joli village, fut une très intéressante et originale manifestation co-organisée par le Cercle Généalogique de Neauphle le Château et le Syndicat d'Initiative...

Merci à tous.





BRÈVES



La Brigade de Gendarmerie

37 route du Pontel
nous communique un ensemble de conseils et de méthodes de sécurisation :

VOTRE SÉCURITÉ, CELLE DES BIENS ET DES PERSONNES :

Pour éviter et limiter les cambriolages et vols sur les véhicules :

- Assurez une prévention : être toujours attentifs à fermer votre véhicule et ne pas laisser d'objets apparents. Verrouiller les entrées de votre domicile la nuit.
- Signalez à la gendarmerie tous mouvements suspects, la surveillance entre voisins est primordiale.
- Soyez persuadés que votre équipe municipale est attentive et réactive. Nous tenons à votre disposition en Mairie des recommandations de base sur ce sujet. Vous les trouverez aussi sur ce site très bien fait : <http://www.neauphle-le-chateau.com/index.php?id=386>

VOLS ET CAMBRIOLAGES

Mettez les cambrioleurs en échec

Lorsque vous quittez votre domicile :

- fermez tous les accès,
- ne laissez pas d'objet à portée de main

pouvant faciliter une tentative de cambriolage (échelle...),

- si vous êtes absent pendant une longue période, demandez à une personne de retirer votre courrier, prévenez votre entourage et vos voisins,

- ne cachez pas vos clés près de la porte d'entrée (pot de fleurs, paillason...),

- n'indiquez ni nom ni adresse sur votre trousseau de clés et changez de serrure en cas de perte

- en cas de cambriolage, ne touchez à rien avant l'arrivée de la gendarmerie.

Protégez votre voiture :

- Garez votre véhicule dans une zone éclairée,
- Ne laissez pas vos papiers, le double des clés du véhicule, votre poste de radio amovible ou d'objet apparent dans la voiture,
- Ne laissez pas votre voiture à l'arrêt, le moteur tournant,

- Verrouillez vos portières la nuit ou quand vous ne vous sentez pas en sécurité,

- Soyez prudents de jour (car jacking),

- Ne plus laisser vos clefs et papiers dans l'entrée de votre domicile (home jacking),

Protégez votre téléphone portable :

- Évitez de tenir votre appareil à la main quand vous ne l'utilisez pas,

- Ne le mettez pas dans la poche extérieure d'un sac, d'un vêtement ou à l'arrière de votre ceinture,

- Ne le laissez pas sur une table,

- Ne le prêtez pas à un inconnu, s'il prétexte une urgence, prévenez vous-même les services compétents,

- Notez le n° de série de votre appareil (n° IMEI qui se trouve à l'arrière de votre portable).

Évitez les vols avec violence :

- Ne portez pas votre sac à l'épaule mais plutôt en bandoulière,

- Dans la rue, portez votre sac côté façades d'immeuble,

- Évitez de manipuler de l'argent en public,

- Soyez vigilants lorsque vous retirez de l'argent dans les distributeurs automatiques de billets.

Prévention :

- Prévenez vos voisins lors de vos départs, l'entraide est primordiale ;

- Signalez les mouvements suspects (immeubles et pavillons) à votre brigade de gendarmerie ;

Réactions après :

- Appelez votre brigade immédiatement,

- Ne touchez à rien avant que les enquêteurs arrivent,

- En cas de vol (voiture), déplacez-vous si possible dans la gendarmerie la plus proche.

LE 13 MARS À LA CASA (53 AV. DE LA RÉPUBLIQUE), DE 9 H À 12 H, AU LOCAL DES SERVICES TECHNIQUES

DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE SACS EN PAPIER POUR DÉCHETS VERTS

(A L'ATTENTION EXCLUSIVE DE CEUX QUI N'ONT PAS ÉTÉ PRÉVENUS)

RAPPEL INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE.

Date limite : avant le 27 février 2010.

Vous êtes des retardataires ? Dépêchez-vous, de vous présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile. (Sous réserve de places encore disponibles).

PARTICIPER, NOUS RACONTER UNE HISTOIRE, PARTAGER VOS TALENTS

Vous êtes :

- un ancien du village,
- un nouvel arrivant.

Vous avez :

- des idées,
- une histoire à raconter,
- vu l'évolution du village.

Vous voulez :

- participer, partager vos talents,
- aider, donner de votre temps,
- transmettre vos compétences.

Ecrivez, ou téléphonez à la Commission Communication de la Mairie, Écrire à : mairie.neauphle@wanadoo.fr à l'intention de Alain Jund

C'est pour vous que nous travaillons.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image